France Palestine
Solidarité
Bro Dreger - Filistinia
afpstregor@free.fr

Communiqué de presse, 22 août 2012. Merci de bien vouloir insérer

Après 7 années dans les geôles de l'occupant israélien pour délit d'opinion

SALAH HAMOURI TÉMOIGNE
POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS

Depuis 1967, plus de 800 000 Palestiniens ont connu les prisons israéliennes.

SALAH HAMOURI a été un de ces prisonniers.
Ce jeune Palestinien de citoyenneté française a été emprisonné à l'âge de 20 ans alors qu'il étudiait là l'université de Béthléem. Arrêté en 2005 en territoire palestinien par l'armée israélienne, il subit un interrogatoire de 90 jours, puis est placé 3 ans en détention administrative avant d'être jugé par un tribunal militaire qui le condamne pour « complot et appartenance aux jeunesses du Front Populaire de Libération de la Palestine », une organisation représentée au Conseil National Palestinien.

Son procès, au motif qu'il aurait eu l'intention de participer à un attentat, relève, en l'absence de tout élément de preuve, de l'arbitraire total. Sa condamnation à 7 ans de prison ferme – après avoir dû plaider coupable pour s'éviter une peine de 14 ans - est symbolique de l'acharnement d'Israël à briser le peuple palestinien, en particulier ceux qui osent dénoncer l'occupation de leur pays et la politique d'épuration ethnique et d'apartheid à laquelle il est soumis. Il aurait suffi à Salah de « s'excuser » auprès de ses geôliers pour son engagement dans la résistance populaire, et donc de renier celui-ci pour pouvoir obtenir une remise de peine. Salah ayant continué de dénoncer l'occupation, rien ne lui aura été épargné : de la mise à l'isolement à la confiscation de ses livres... jusqu'au report de sa libération, en décembre dernier, 3 semaines après le terme officiel de sa peine ! Soumis à des restrictions de circulation, Salah n'a pu venir en France que depuis avril 2012

L'Association France-Palestine Solidarité Trégor aura le plaisir de recevoir Salah, le 25 septembre à Lannion. Il témoignera pour les quelques 4 700 Palestiniens actuellement détenus dans une trentaine de centres, tous situés en Israël, en violation de la 4ème Convention de Genève qui interdit les transferts forcés en dehors des territoires occupés. Parmi eux 210 enfants, 20 députés et 285 détenus administratifs ; la détention administrative, sans motif, légale en Israël, dure 6 mois, renouvelable durant 3 ans !

Depuis le printemps, les prisonniers politiques palestiniens ont engagé un important mouvement de grève de la faim pour obtenir la fin des détentions administratives, des mises à l'isolement et des humiliations, le droit de visite pour les familles de Gaza. Leur lutte courageuse a permis d 'obtenir quelques libérations et le droit de visite des familles gazaouies... Mais le régime de la détention administrative n'a toujours pas été aboli et Israël a rapidement violé ses propres engagements : plusieurs prisonniers « libérés » ont presqu'aussitôt été replacés en détention administrative, les visites aux Gazaouis se font au compte-goutte... Plus encore, le Président d'Addamer, l'Association de soutien aux Prisonniers et de défense des droits Humains s'est vu, à 71 ans interdire de quitter le pays. La grève de la faim continue donc dans les prisons israéliennes... mais qui s'en soucie ?
Pire encore, en juillet dernier, la Commission européenne a décidé de renforcer sa coopération – y compris militaire- avec Israël, au mépris de l'article 2 des accords d'association UE-Israël qui prévoit leur rupture en cas de non-respect des droits de l'homme... et en faisant fi de la suspension de ces accords, pourtant votée en mai 2005 par le Parlement européen lui-même !

C'est ce mur du mépris que l'AFPS vous invite à briser, en venant à la rencontre de
Salah HAMOURI

LE MARDI 25 SEPTEMBRE à 20h30
à LANNION, Centre Savidan, salle 1